Emploi: nouveaux marchés européens du travail d'ici 2005, plan d'action 2002

2001/2084(COS) - 13/12/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 97 voix pour, 3 contre et 1 abstention le rapport de M. Mauro NOBILIA (UEN, I) sur les nouveaux marchés européens du travail ouverts et accessibles à tous, le Parlement européen se rallie largement à l'avis de sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). La plénière a également insisté sur les points suivants : - l'application plus rigoureuse du droit communautaire en vigueur sur la reconnaissance des qualifications ; - la modernisation du règlement 1408/71/CE portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale afin de permettre aux ressortissants des pays tiers d'être inclus dans ce règlement avant la fin 2002 ; - la présentation d'une proposition relative au travail intérimaire ; - l'évaluation des indicateurs fixés par le Conseil de Stockholm pour la création de services d'accueil et d'encadrement en faveur des enfants et de régimes de prestations familiales ; - la présentation d'une stratégie spécifique de mobilité à l'intérieur de l'espace européen de la recherche dans le cadre du VIème programme-cadre de recherche ; - la réforme des conditions d'emploi et de rémunérations des fonctionnaires européens de manière à faciliter le transfert vers le régime de pension communautaire, des droits acquis lors des emplois précédents.